

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN73

présenté par

Mme Saint-Paul, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires étrangères

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la deuxième phrase de l'alinéa 35 du Rapport annexé, après le mot :

« national »

Insérer les mots :

« , avec le soutien de nos partenaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'action de la France au Sahel n'est pas solitaire. Nous sommes accompagnés de nos partenaires de l'OTAN, d'Etats-membres de l'Union européenne et des 5 Etats du G5 Sahel.